

SEANCE DU 26 JUILLET 2016

L'An Deux Mille seize, le vingt-six juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de séance sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12/07/2016

Secrétaire de séance : CABROL Jean-Luc

Etaient présents : CAUSSE Jean-Marc, PERROS Dominique, COMBRES Corine, FILLOL Isabelle, Adjoint, BEAUMONT Isabelle, BERTON Jean-Marie, Monsieur CABROL Jean-Luc, CHARTRER Viviane, HUGUET Jean-Jacques, LAURENT Françoise Madame MARRAUD Fabrice, ROUILLES Georgette, Monsieur PLAGNES Michel, SCHMITTLIN Stéphane

Excusés : GONANO Daniel

Ordre du jour :

- validation dossier de consultation marché de travaux aménagement bourg
- point PLUi
- convention 2016 entretien voirie communale par l'agglomération
- demande d'aide à l'investissement MSA activités périscolaires
- convention mise à disposition ligne téléphonique office du tourisme
- questions diverses

1/ Validation du dossier de consultation marché de travaux aménagement bourg

Monsieur Paul VO VAN, architecte BLV2 Atlantique, explique que l'étude du projet va constituer la base de la consultation des entreprises puisqu'elle présente les prescriptions techniques et l'estimation financière des travaux.

Concernant les aspects techniques et paysagers du projet, M. VO VAN expose au Conseil Municipal les aménagements de voirie, Jean-Marc HEN , Fluiditec, expose les plans du réseau pluvial et Mme DUBOIS, Atelier des Arbres, le projet de plantations.

Puis, l'équipe de Maitrise d'Œuvre présente l'estimation financière du projet et le calendrier prévisionnel des travaux.

Il est proposé de maintenir une tranche ferme et de réunir les deux tranches conditionnelles initialement prévues en une seule. Cette tranche conditionnelle sera programmée progressivement selon les priorités et les possibilités financières de la commune. L'appel d'offre travaux sera lancé sur l'ensemble des tranches (ferme et conditionnelle).

Une relecture du DCE est proposée jeudi 28 juillet afin de démarrer la consultation dès vendredi 29 Juillet.

Le dépôt des candidatures sera possible jusqu'au mardi 20 septembre midi.

L'ouverture des plis sera programmé le jeudi 22 septembre 17h30 salle du conseil (les 3 Maîtres d'ouvrage seront invités)

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité

2/ Point Réseau eau route de Hartanès

Une réunion publique a été organisée lundi 25 juillet pour informer les riverains (invitation personnelle distribuée avec le bulletin municipal)

Les travaux ont commencé le 26 juillet. Leur durée est de 9 semaines, ils s'achèveront le 10 août pour la route des Moulins et le 17 septembre pour le chemin de Marron.

3/ Agglomération d'Agen – Convention d'entretien des voies communales. Renouvellement de la convention exercice 2016

Monsieur le Maire donne lecture de la *Convention relative aux prestations d'entretien de voirie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage assurées par l'Agglomération d'Agen sur les voies communales de ses communes membres.*

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité de renouveler cette convention qui se chiffre à 24 690,00€ pour l'année 2016.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier

4/ Projet panneau de basket

Madame Rouillès et M. Schmittlin, Conseillers, expliquent qu'une réunion a été organisée le 28 juin avec les jeunes de la commune âgés de 15 à 18 ans. La demande initiale de mise à disposition d'une salle communale n'a pas été réitérée. Par contre, les jeunes souhaiteraient qu'un panneau de basket soit mis en place avec un marquage au sol.

Des devis ont été demandés.

Le Conseil Municipal valide l'opération et propose de négocier les prix.

5/ Demande d'aide à l'investissement MSA activités périscolaires

Monsieur le Maire explique que la MSA subventionne des projets à caractères sociaux, familiaux ou sanitaires.

La commune a pour projet de mettre en place une activité informatique à destination des enfants dans le cadre de la Réforme des rythmes scolaires.

L'achat de matériels informatiques (Netbooks et rétroprojecteur) nécessaire à cette activité périscolaire peut faire l'objet d'un financement de ce type.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention Réalisation d'un projet à caractère social, familial ou sanitaire auprès de la MSA.

6/ Reprise de concessions au cimetière

Monsieur le Maire explique qu'après une procédure de rétrocession, les concessions du cimetière non renouvelées peuvent être attribuées à de nouvelles personnes. Cependant, la commune doit réaliser une reprise de concessions qui consiste à exhumer les restes mortuaires et les inhumer dans l'ossuaire communal. Des devis ont été demandés à des entreprises funéraires. En voici les réponses :

Reprise de concessions dites abandonnées							
Entreprise	par opération HT	TVA	TTC	12 tombes pleine terre HT	TVA	TTC	date du devis
PFG Agen marbrerie	400,00 €	80,00 €	480,00 €	4 800,00 €	960,00 €	5 760,00 €	22/07/2016
Villaret Brax	568,15 €	113,75 €	682,50 €	5 508,33 €	1 101,67 €	6 610,00 €	01/07/2016

Il est convenu de demander un troisième devis et de valider le choix lors du prochain Conseil.

7/ Convention mise à disposition ligne téléphonique Office du tourisme intercommunal

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de sa mission d'accueil, l'Office de Tourisme Destination Agen a installé un accueil touristique sur la commune d'Aubiac du 1^{er} juillet au 31 août 2016.

Il a été convenu que la commune mettrait à disposition un téléphone portable doté d'un abonnement Orange forfait smart pro 24/7 d'un coût mensuel de 9.99€ HT et que les frais lui seraient remboursés en intégralité par l'Agglomération compte tenu de sa compétence.

Les conditions de la mise à disposition du téléphone portable et de l'abonnement mobile font l'objet d'une convention entre l'Agglomération d'Agen et la commune d'Aubiac.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

8/ Appel au don projet parc de jeux

M. Schmittlin, Conseiller, explique que Boutinette, animatrice qui participe à toutes les manifestations d'Aubiac (maquillage 13 juillet...), a pour projet la création d'un parc de jeux à démarche environnementale. A cet effet, elle fait un appel au don (tables, chaises, vaisselles...) et a sollicité la commune pour 1 bureau d'écolier.

Le Conseil Municipal accepte de faire le don d'un bureau d'écolier.

9/ Bilan du stage CTC basket

Mme Rouillès rappelle que le stage CTC s'est réalisé du 6 au 10 juillet. 44 enfants ont participé. Le programme s'est déroulé ainsi :

Matin : basket

Après-midi : activités ludiques (Walibi, canoé et course orientation à Passeligne, sortie Gondrin, All Star Game, accro branche...)

Auberge espagnole le dimanche.

Le bilan est très positif.

Une réunion publique va être organisée pour présenter le bilan sportif et financier du stage.

10/ Réunion publique dispositif de sécurité route de Ségougnac

Les infrastructures mobiles ont permis la diminution de la vitesse des automobilistes de 10 km/h. C'est donc un bilan positif.

Il reste à négocier avec l'agglomération le type d'aménagement possible (écluse, chicane...).

11/ Point PLUi

M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie adressé par M. et Mme Barland concernant un terrain situé au lieu-dit Mahourat. Ces administrés ont fait l'acquisition de ce terrain en 2008 suite à sa mise en zone constructible et l'ont donc acheté au prix du terrain à bâtir (137 200€). Ils ont appris que cette parcelle pouvait passer en zone agricole dans le PLUi.

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à ce dossier.

Concernant la zone OAP, M. Poli a donné son accord pour conserver ses terrains dans cette zone. L'étendue de celle-ci a été revue à la baisse à la demande des services de l'Etat.

12/ Certificats de conformité

Réf dossier	NOM Prénom	adresse	Dossier confié à
DP 21	DUPRAT MAX	34 rte de Hartanès	ROUILLES G
DP 13	GAUTHIER Joan	4 ch de Lasplates	ROUILLES G

Questions diverses :

- ***Spectacle Volt Face*** : A la demande de Mme BONADEO, la commune met à disposition la salle de fêtes pour l'organisation d'un spectacle à destination des habitants du Passage d'Agen (problème de disponibilité de salle au Passage). En compensation un spectacle sera organisé pour les aubiacaïs le dimanche 27 novembre après-midi.

Il est proposé de faire une entrée payante dont les fonds seront versés au CCAS.

Le Conseil Municipal approuve.

- ***Information subvention aménagement du bourg*** :

La subvention communautaire tourisme pour Site Majeur de 100 000€ a été validée.

Actuellement, les notifications des subventions accordées correspondent à 55.47% du coût total de l'opération.

- ***Travaux Mur école et lavoir*** : M. Bernières n'ayant pas été remplacé durant ses congés d'été, Monsieur le maire propose d'embaucher M. Maupoint (compétent en maçonnerie) à partir de 8 août et ce pour une durée de 3 semaines pour lui confier la réfection du mur d'école et du lavoir.

- ***Bulletin municipal*** : lors du prochain bulletin devront être ajoutés : Page artisans : entreprise de M. Debille Jean-Marie , page Etat civil : décès de M. Eychenne.

- ***Ouverture Au bon coin d'Aubiac*** : Le commerce Au Bon Coin d'Aubiac, route d'Agen, a ouvert ses portes fin de semaine dernière.

Tour de table :

M. Causse : l'inauguration des travaux de Gaugelin se fera le vendredi 9 septembre à 18h devant l'entrée de l'entreprise Dugarcin.

Le 21 août à 10h est organisé un parcours Roquefort/Moirax dans le cadre des chemins clunisiens. Une halte se fera à Aubiac vers 10h. La commune offrira un petit rafraîchissement.

Mme Rouillès : le point informatique risque de ne pas reprendre à la rentrée faute de disponibilité des intervenants.

La demande de subvention à l'Agglomération d'Agen pour le chantier citoyen doit être déposée en août. Celui-ci se déroulera durant les vacances de la Toussaint.

Mme Laurent : suite à l'accueil de qualité de notre délégation à Coseano, il est important de réfléchir à leur venue pour l'été prochain, notamment sur les modes de couchage que l'on peut proposer.

Mme Beaumont : le 18 septembre le rendez-vous est donné à 9h devant l'église pour la randonnée patrimoine

Fin de la séance : 22h50